



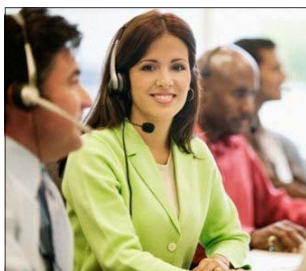
Mai 2009

LES FLUX COMMERCIAUX

ZONE D'EMPLOI DE LAON

PRESENTATION DE L'OBSERVATOIRE

Afin de mieux connaître les comportements d'achats des ménages axonais, la CCI de l'Aisne dispose depuis 2001 d'un observatoire des flux commerciaux. Alimenté via un processus d'enquêtes téléphoniques, l'observatoire a fait l'objet d'une actualisation au cours du 3^{ème} trimestre 2008 (3^{ème} trimestre 2007 pour la zone de Saint-Quentin).



71 381 actes d'achat ont ainsi été répertoriés sur des biens de consommation courante en alimentaire et non alimentaire (2 175 enquêtes consommateurs, échantillon représentatif selon la méthode des quotas).

Les informations obtenues suite à cette enquête ont été comparées aux données de 2004, permettant ainsi de mesurer l'évolution du comportement des ménages au cours de cette période ainsi que l'évolution de l'offre commerciale. Afin d'assurer une comparaison entre les différentes bases, une rétropolation des données 2004 a été nécessaire (prise en compte d'éléments statistiques publiés postérieurement aux travaux réalisés).

Afin de mieux appréhender les apports des résidents des cantons limitrophes au département de l'Aisne, les ménages situés à proximité, dans les départements de la Marne, la Seine-et-Marne, l'Oise, la Somme, le Nord, les Ardennes, ainsi qu'en Belgique,

ont été interrogés. En comparaison avec 2004, le périmètre a été étendu au secteur de Crépy-en-Valois (Oise).

L'enquête 2008 a repris tant le découpage du département par cantons que les familles de produits. L'analyse porte ainsi sur 41 grandes familles de produits représentant un tiers du budget des ménages (10 en alimentaire et 31 en non alimentaire).

Les analyses peuvent se faire à différentes échelles géographiques (cantons, grandes agglomérations...) et les grandes familles peuvent être étudiées individuellement ou regroupées au sein de secteurs (alimentaire, équipement de la personne, équipement de la maison, culture / loisirs).

L'observatoire permet de qualifier

le fonctionnement de l'offre commerciale sur les axes suivants :

- Détermination des zones d'influence des différents pôles commerciaux présents sur le territoire étudié (attraction commerciale).
- Élaboration du profil clientèle des pôles commerciaux.
- Reconstitution du niveau de l'activité marchande (chiffre d'affaires) et des parts de marché des différentes formes de vente.
- Mesure des échanges commerciaux inter-localités.
- Détermination de l'impact des pôles d'attraction extérieurs au département (évasion commerciale).
- Indication des potentialités de développement.

Dans ce numéro

Présentation de l'observatoire	1
Périmètre de la zone	1
La dépense commercialisable	2
L'évasion commerciale	2
Les formes de distribution	3
Les zones de chalandise	3
Les chiffres d'affaires	4

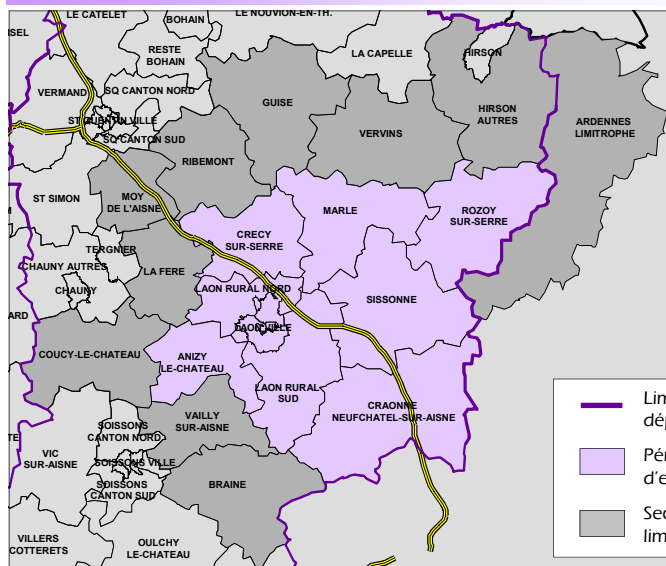
Objectifs

1 – En termes de diagnostic, il s'agit de disposer de données précises sur le fonctionnement de l'offre commerciale et les comportements d'achats des consommateurs.

2 – En termes d'utilisation, il s'agit de disposer d'un outil d'aide à la décision et de conseil à deux niveaux :

- Conseil individuel (porteur de projet en phase de création, transmission d'entreprises, développement d'entreprises sur de nouveaux créneaux),
- Conseil collectif (collectivité locale, structure intercommunale, union commerciale). Pour tout complément d'informations, contactez M.Flament.

PERIMETRE DE LA ZONE



DEPENSE COMMERCIALISABLE : 495 520 692 € en 2008

99 830 habitants
41 018 ménages

Source : AID observatoire estimations 2008

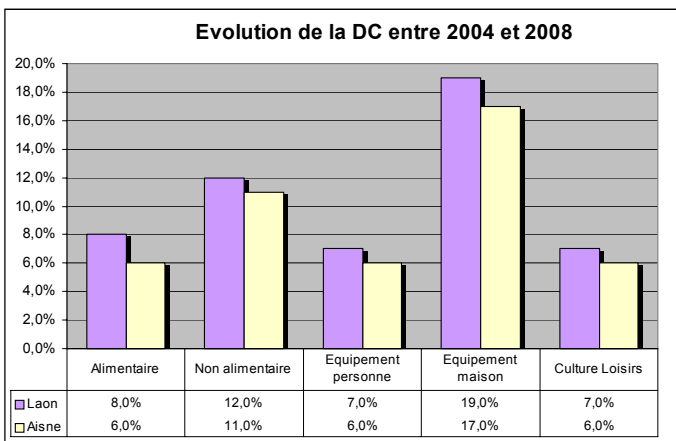
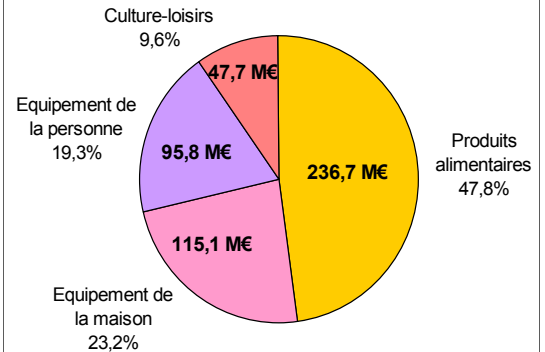
Dépense commercialisable

Budget annuel que consacrent les ménages d'un territoire donné à l'achat de produits ou de biens alimentaires ou non dans les commerces.

	Dépense moyenne (€)	IDC
Anizy-le-Château	12 617	100,3
Craonne / Neufchâtel	12 435	98,8
Crécy-sur-Serre	11 903	94,6
Laon Rural Nord	13 128	104,3
Laon Rural Sud	12 698	100,9
Laon Ville Centre	11 062	87,9
Laon Ville Est	11 695	92,9
Laon Ville Ouest	11 989	95,3
Marle	12 027	95,6
Rozoy-sur-Serre	11 829	94,0
Sissonne	12 182	96,8
ZE de Laon	12 080	96,0
AISNE	12 085	96,0

Lecture : sur la zone d'emploi de Laon, les dépenses moyennes d'un ménage représentent 96% du budget moyen constaté au niveau national.

Potentiel de consommation 2008



Tous produits confondus, la **dépense commercialisable (DC)**, estimée à 495,5 millions d'euros, progresse de +10% (en euros courants) sur la zone d'emploi de Laon (+8% dans l'Aisne).

Cette évolution s'explique pour moitié par la hausse de 5% du nombre de ménages et pour l'autre moitié par l'augmentation de 5% des dépenses induites par le taux d'inflation et l'évolution de la consommation.

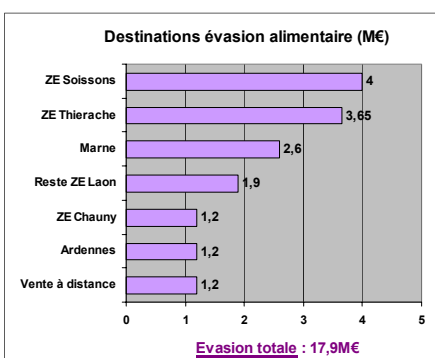
L'alimentaire, qui représente près de 48% des dépenses effectuées sur la zone d'emploi, a progressé

de 8 points.

La progression, plus importante, des dépenses non alimentaires (+12%) résulte majoritairement de la hausse du poste équipement de la maison (19%) et, à part égale de l'augmentation des postes équipement de la personne et culture - loisirs (+7% chacun).

La dynamique de croissance du secteur équipement de la maison résulte de l'évolution du marché des produits bruns (principalement les produits high-tech) et du bricolage.

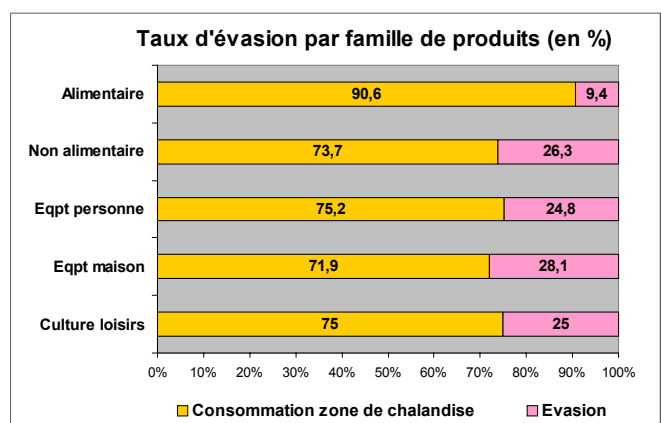
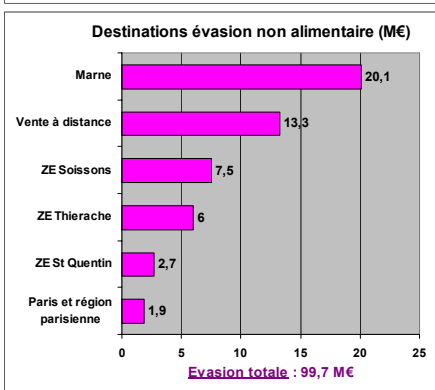
EVASION COMMERCIALE : 17,9% de la DC des ménages (soit 77,3 M€)



Tandis que l'évasion alimentaire reste modérée, le **taux d'évasion en non alimentaire est assez élevé**, notamment pour le secteur de l'équipement de la maison.

En alimentaire, on distingue plusieurs destinations sans qu'aucune ne se démarque vraiment tant les volumes sont faibles. Pour la zone d'emploi de Soissons, 81% de l'évasion se fait sur l'agglomération de Soissons.

En non alimentaire, on distingue 2 destinations principales d'évasion. Le département de la Marne apparaît comme la destination privilégiée des ménages. On retrouve l'attractivité de Reims pour les achats non alimentaires. La vente à distance, et en particulier Internet, apparaît également comme un flux important d'évasion non alimentaire.



Evolution de l'évasion entre 2004 et 2008 (en points)

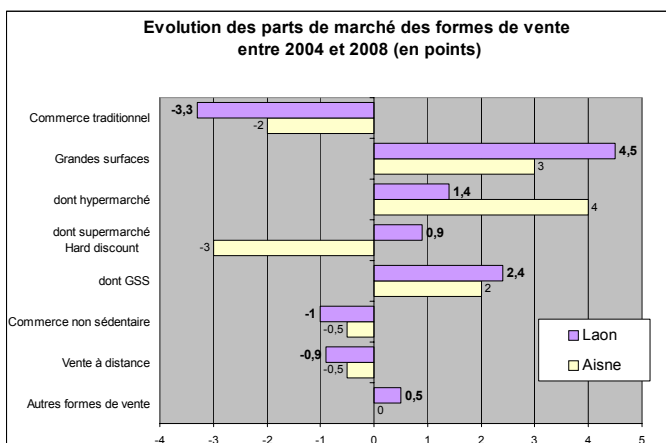
Alimentaire	- 2
Non alimentaire	- 3
Equipement personne	- 4
Equipement maison	- 2
Culture - Loisirs	- 3

Evasion commerciale

Part de la dépense commercialisable des ménages de la zone de chalandise qui est dépensée à l'extérieur de cette zone.

LES FORMES DE DISTRIBUTION

DESTINATION DE LA DEPENSE COMMERCIALISABLE (TOUS SECTEURS GÉOGRAPHIQUES CONFONDUS) EN 2008						
Formes de vente	Tous produits ZE Laon		Produits alimentaires (en %)		Produits non alimentaires (en %)	
	En M€	En %	AISNE	ZE Laon	AISNE	ZE Laon
Commerce < 300 m²	77,0	1,55	11	11	22	20
Grandes surfaces	387,0	78,0	84	84,5	70	72
Hypermarchés	153,0	31	47	43	21	19,5
Supermarchés	84,0	17,0	23	30	5	5
Hard-discount	28,0	5,5	12	10,5	2	1,5
Grandes Surfaces Spécialisées	114,0	23	1	1	36	43
Autres grandes surfaces	8,0	1,5	1	0	3	3
Commerce non sédentaire	9,0	2,0	3	2,5	1	1
Vente à distance	18	3,5	1	0,5	6	6
Internet	7,0	1,5	<1	<0,5	3	2,5
VPC par courrier	8,0	1,5	<1	<0,5	3	3
VPC par téléphone	3,0	0,5	<1	<0,5	<1	0,5
Autres formes de vente	5,0	1	1	1,5	1	1



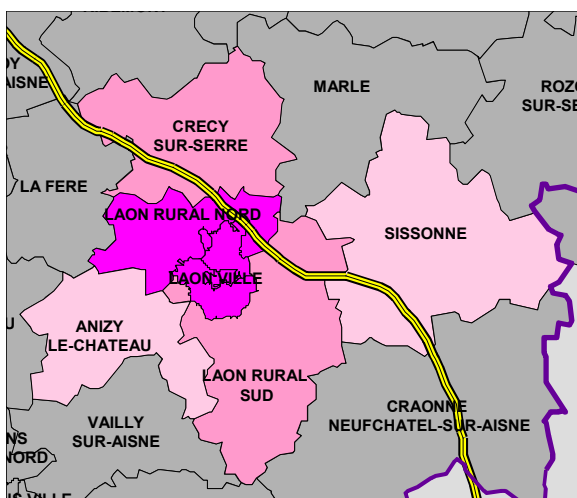
Même si l'évolution des parts de marché des formes de vente reste conditionnée par les modifications de comportements d'achat des consommateurs et par les changements intervenus dans l'offre présente sur le territoire, on constate toutefois :

- Une diminution de 3 points de la part du commerce traditionnel entre 2004 et 2008 au profit des grandes surfaces. Au niveau départemental, cette part diminue de 2 points.
- Une progression importante

des parts de marché des grandes surfaces s'expliquant par l'évolution de l'offre commerciale sur le territoire : Reconstruction de l'hypermarché Intermarché, progression des surfaces de vente des hypermarchés Carrefour et Leclerc, extension du Bricorama; ainsi que l'installation d'enseignes de grandes surfaces spécialisées.

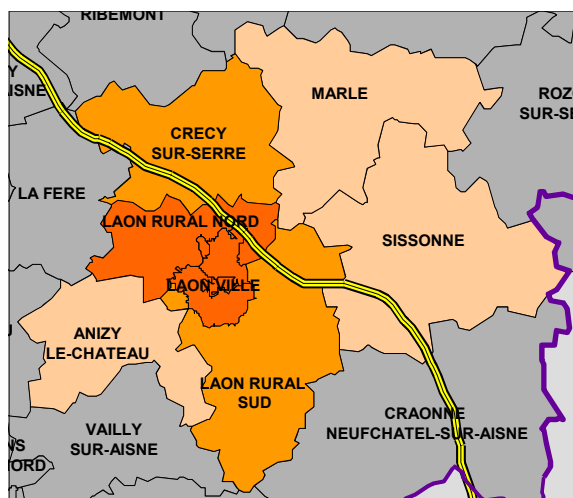
- Le commerce non sédentaire et la vente à distance perdent chacun 1 point de marché sur cette période.

LES ZONES DE CHALANDISE ALIMENTAIRE ET NON ALIMENTAIRE



Zone de chalandise alimentaire

- Zone primaire
- Zone secondaire
- Zone tertiaire
- Hors zone de chalandise



Zone de chalandise non alimentaire

- Zone primaire
- Zone secondaire
- Zone tertiaire
- Hors zone de chalandise

Zone de chalandise

Zone d'attraction commerciale entourant un point de vente et dans laquelle résident les clients potentiels.

CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA ZONE : 423 387 290 € en 2008

Chiffre d'affaires

Montant des dépenses réalisées par les consommateurs dans un lieu de vente donné.

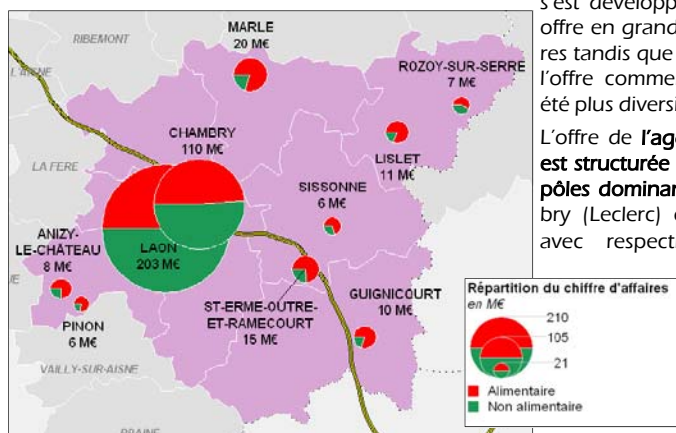
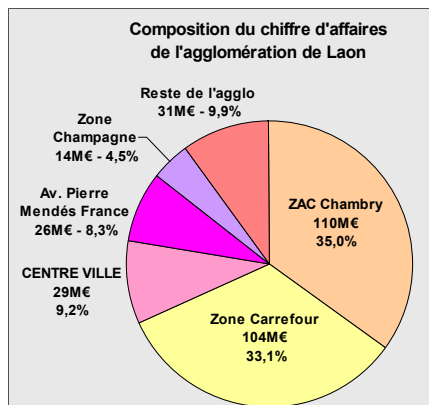
Le montant prend en considération les dépenses des ménages de la zone de chalandise et la clientèle de passage.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR FORME DE VENTE EN 2008

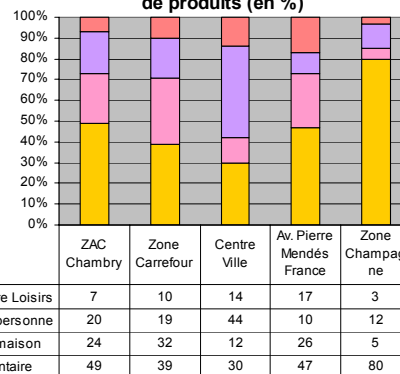
	K€	%	Var.04/08 (en points)
Commerce < 300 m ²	70 079	16,6	-2
Commerce non sédentaire	8 042	1,9	-1
Grandes surf. alimentaires	245 579	58,0	+2,5
Grandes surf. non alimentaires	94 682	22,3	0
Autres formes de vente	5 004	1,2	+0,5

Le chiffre d'affaires de la zone d'emploi de Laon a évolué de **17% par rapport à 2004**. Cette progression est en majeure partie liée à l'évolution du chiffre d'affaires du **pôle dominant, à savoir l'agglomération de Laon, notamment Chambry**. Laon s'est développé en intensifiant son offre en grandes surfaces alimentaires tandis que le développement de l'offre commerciale de Chambry a été plus diversifié par activité.

L'offre de l'agglomération de Laon est structurée autour de **5 pôles** : **2 pôles dominants**, la ZAC de Chambry (Leclerc) et la zone Carrefour avec respectivement 110M€ et 104M€ de chiffre d'affaires ; et **3 pôles secondaires**, le centre-ville, l'avenue Pierre Mendès-France et la zone Champagne.



Chiffre d'affaires par catégorie de produits (en %)



Synthèse

- ⊗ Un développement démographique plus important qu'en moyenne sur le département, avec une population qui augmente de 3% entre 1999 et 2008 et un nombre de ménages qui augmente de 10% sur la même période (phénomène de décohabitation).
- ⊗ Un potentiel de consommation estimé à 495,5 millions d'euros (+ 10% par rapport à 2004).
- ⊗ Un chiffre d'affaires de la zone d'emploi⁽¹⁾ estimé à 423,4 millions d'euros (+ 17% par rapport à 2004).
- ⊗ L'agglomération de Laon constitue le pôle principal de la zone d'emploi avec Laon (203 M€) et Chambry (110M€). Il existe aussi un maillage de pôles secondaires dont l'activité est orientée vers l'alimentaire.
- ⊗ Le chiffre d'affaires de l'agglomération de Laon se répartit entre 2 pôles majeurs et 3 pôles secondaires.
- ⊗ La zone de chalandise alimentaire s'étend sur toute la moitié ouest de la zone d'emploi. A l'est, seul le secteur de Sissonne fait partie de cette zone de chalandise qui regroupe environ 72 000 personnes. La zone de chalandise non alimentaire s'étend sur le même secteur auquel il convient d'ajouter Marle, soit près de 80 000 personnes.
- ⊗ L'évasion hors de la zone de chalandise s'élève au global à 18% (9,4% en alimentaire et 26,3% en non alimentaire) avec comme principales destinations : la Marne (en particulier Reims), la zone d'emploi de Soissons et la vente à distance.

(1) : Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Ce découpage constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement. Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L' AISNE
Espace Jean Bouin - BP 630
02322 SAINT-QUENTIN Cedex
Tel : 03 23 06 02 02
Fax : 03 23 06 02 06
Mel : c.delcourt@aisne.cci.fr
www.aisne.cci.fr

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne vous accompagne dans votre projet en matière d'investissement, de gestion financière, de développement durable, de ressources humaines, de diagnostic environnemental, de formation,....

Des conseillers sont à votre écoute pour vous aider à conduire au mieux votre projet et vous proposent leurs services de façon **confidentielle et gratuite**.

Vos contacts :

- Christophe HAELTERMAN, directeur du service développement local
c.haelterman@aisne.cci.fr - Tel : 03 23 06 02 37
- Jean-Charles FLAMENT, Conseiller entreprises en charge de l'Observatoire des flux
jc.flament@aisne.cci.fr - Tel : 03 23 76 75 03
- Xavier DESMIST, Conseiller entreprises secteur de Laon
x.desmist@aisne.cci.fr - Tel : 03 23 27 00 21